

# Les Anciens

# Combattants

## La Légion Etrangère

Sa création : En signant l'ordonnance royale le 9 mars 1831, véritable « acte de naissance » de la Légion, Louis Philippe ne se doutait pas du fabuleux destin de cette unité d'élite, célèbre dans le monde entier.

### La tenue de tradition :

Elle comprend :

**Le Képi Blanc** : à l'origine, il s'agissait d'un couvre-képi de couleur kaki. Sous la double action du soleil et des lavages répétés, il prit vite un aspect immaculé et devint l'objet de fierté des anciens. Il n'est porté que par les militaires du rang. Les sous-officiers et officiers portent le képi noir frappé de la grenade à sept flammes.

**Les épaulettes** : elles ont pris leur allure définitive, à corps vert et tournantes rouges dès 1868.

**La ceinture bleue** : à l'origine, c'était un accessoire destiné à protéger le personnel servant Outre-Mer des affections intestinales et elle se portait sous les vêtements. Peu à peu, elle fut portée sur la veste ou sur la capote. La couleur bleue fut retenue et devint le signe distinctif de la Légion.



Le pas légion : est cadencé à 88 par minute (120 pas par minute pour le régime général et 140 pas par minute pour les chasseurs alpins).

Le boudin : est la marche officielle de la Légion et date de 1870. Il se chante et s'écoute au garde à vous.

La commémoration de Camerone : le 30 avril 1863, dans le village de Camerone au Mexique, soixante-trois légionnaires français, sous les ordres du capitaine Danjou, résistèrent à une armée mexicaine de plus de deux mille hommes. Par leur sacrifice, ils permirent la réalisation de la mission. Depuis, lorsque l'ordre de « faire Camerone » retentit dans les combats, comme un appel au sacrifice certain, pas un légionnaire n'hésite une seconde. Chaque année, ce fait d'armes est célébré, partout où se trouvent des légionnaires.

L'insigne de béret : le béret vert est orné, à droite, de la grenade à sept flammes et béret du 2 REP (para).

